



# Les jeunes en situation de décrochage scolaire en Auvergne-Rhône-Alpes

JUIN 2018

**CARIF OREF**  
Auvergne-Rhône-Alpes



# Sommaire

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>P. 4</b>
<b>CE QU'IL FAUT RETENIR</b> .....	<b>P. 5</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>P. 6</b>
<b>1. LES JEUNES NON DIPLÔMÉS EN FRANCE ET EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b> .....	<b>P. 7</b>
1.1. Un accès à l'emploi difficile pour les non diplômés en France.....	7
1.2. Un effectif de jeunes sans diplôme en diminution en Auvergne-Rhône-Alpes..	9
1.3. Les jeunes non diplômés en situation plus précaire.....	10
1.4. Zoom sur l'atlas des risques sociaux d'échec scolaire par académie.....	11
<b>2. LES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b> .....	<b>P. 14</b>
2.1. En Auvergne-Rhône-Alpes, 15 000 jeunes « non retrouvés en formation » potentiellement décrochés.....	14
2.2. Des disparités territoriales au sein de la région.....	15
<b>3. L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b> .....	<b>P. 16</b>
3.1. 39% des jeunes « non retrouvés en formation » contactés par les plates-formes sont à accompagner .....	16
3.2. Environ 3 500 jeunes décrochés pris en charge par l'Éducation nationale .....	17
3.3. Plus de 5 000 jeunes décrochés suivis par les Missions Locales .....	18

# PRÉAMBULE

La lutte contre le décrochage scolaire et le raccrochage des jeunes décrochés sont un enjeu de société majeur.

## UNE POLITIQUE PARTENARIALE

La prévention du décrochage scolaire relève de la compétence de l'Éducation nationale, qui met en place un large panel de mesures et de dispositifs tels que la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).

La mise en œuvre et la coordination des actions de prise en charge des jeunes en situation de décrochage scolaire sont désormais confiées aux Régions depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015<sup>1</sup>.

Les Régions, devenues chefs de file du Service Public Régional de l'Orientation tout au long de la vie (SPRO), coordonnent l'activité des Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD), en lien avec l'Éducation nationale et le réseau des Missions Locales.

Les acteurs régionaux impliqués dans les politiques de lutte contre le décrochage et de raccrochage sont liés par une convention – en cours d'élaboration sur le nouveau périmètre régional – réunissant la Région, l'État (Préfecture, Rectorats et DRAAF<sup>2</sup>), l'AMILAURA<sup>3</sup>, la Direction Régionale de Pôle Emploi et la DRPJJ<sup>4</sup>.

## LA POLITIQUE PORTÉE PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes porte une attention particulière à l'insertion professionnelle des jeunes.

Lors de l'Assemblée plénière du 29 novembre 2017, la Région a souhaité mettre en œuvre une **nouvelle politique régionale de repérage et d'insertion des jeunes sortant prématurément du système de formation initiale sans diplôme**. Elle passe notamment « d'une stratégie où l'on forme pour insérer à une stratégie où l'on insère pour former ».



### EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DU 29 NOVEMBRE 2017 - RAPPORT N°1039

« La Région traite le sujet de manière systémique en l'intégrant dans les politiques qu'elle mène en matière d'orientation et de construction de la carte des formations, de manière à permettre à ces jeunes de découvrir les métiers et les formations débouchant sur une mise à l'emploi rapide.

Elle souhaite passer d'une stratégie de former pour insérer à une stratégie où l'on insère pour former. Pour ce faire, elle décide de mettre en place une nouvelle politique globale d'insertion en direction des décrocheurs autour de quatre axes :

- mobiliser les compétences régionales pour mieux participer à la prévention du décrochage scolaire et réduire les délais de repérage ;
- mobiliser les solutions régionales pour répondre à l'ensemble des besoins des décrocheurs [Former pour insérer] ;
- mettre la priorité sur l'emploi et l'insertion professionnelle des décrocheurs [Insérer pour former] ;
- organiser un pilotage régional impliquant l'engagement de chaque partenaire.

Elle prend par conséquent des mesures pour agir à la fois sur un repérage plus efficace, sur une mise en emploi rapide et organisée grâce au déploiement d'une offre de services qui relie les besoins de l'entreprise et les aspirations du jeune, et sur la mobilisation des politiques régionales en matière de santé, de logement, de transport ou de formation qui concourent à la réussite d'insertion professionnelle de ces jeunes. »

## LA MISSION D'OBSERVATION

Dans la continuité des années précédentes, la Région a confié au CARIF OREF<sup>5</sup> Auvergne-Rhône-Alpes une mission d'observation sur le décrochage scolaire et le raccrochage en formation et en emploi.

Les objectifs sont d'étudier l'évolution des processus de décrochage et de raccrochage, d'apporter des éléments de contexte régional en exploitant les données disponibles et de proposer des analyses communes nécessaires à la bonne compréhension du phénomène en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans le cadre de cette mission, le CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé une étude régionale en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Rectorats de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon, la DRAAF et l'AMILAURA.

Ainsi, une photographie du décrochage scolaire est dressée sur le périmètre de la nouvelle région (nombre de jeunes concernés, profils, voies de formation...). Cet état des lieux comporte trois parties :

- La première porte sur les jeunes non diplômés et leur accès à l'emploi,
- La seconde apporte des éléments sur les jeunes en situation de décrochage : profil des jeunes et territoires concernés,
- Enfin, la troisième partie traite de l'accompagnement proposé et du suivi de ces jeunes.

1 - Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

2 - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

3 - Association des Missions Locales d'Auvergne-Rhône-Alpes

4 - Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

5 - Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation / Observatoire Régional Emploi Formation

# CE QU'IL FAUT RETENIR

## LES NON DIPLÔMÉS EN FRANCE : UN ACCÈS À L'EMPLOI DIFFICILE

**Près d'un jeune actif non diplômé sur deux est en recherche d'emploi en 2016 en France, trois ans après avoir quitté le système éducatif.**

Si l'accès à l'emploi des diplômés s'améliore entre la génération sortie du système scolaire en 2010 et celle sortie en 2013, ce n'est pas le cas pour les jeunes sans diplôme.

Lorsqu'ils sont en emploi, les non diplômés occupent moins souvent un emploi à durée indéterminée, travaillent plus souvent à temps partiel subi et ont des salaires moins élevés que les jeunes diplômés.

## LES NON DIPLÔMÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : UN EFFECTIF EN DIMINUTION

**En Auvergne-Rhône-Alpes, 22% des jeunes de 16-24 ans qui ne sont plus scolarisés n'ont aucun diplôme ou au plus le DNB (Diplôme National du Brevet).**

En 2014, on compte 96 542 jeunes sans diplôme ou au plus avec le DNB (Diplôme National du Brevet) au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet effectif a diminué de 10% entre 2009 et 2014 et le poids des non diplômés parmi les non scolarisés a perdu 2 points dans le même intervalle. Cette baisse des effectifs de jeunes sans diplôme est observée dans tous les départements de la région.

## LES NON DIPLÔMÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : DES SITUATIONS PLUS PRÉCAIRES QUE POUR LES DIPLÔMÉS

**50 000 jeunes âgés de 16 à 24 ans sans diplôme non scolarisés sont au chômage ou inactifs en Auvergne-Rhône-Alpes.**

En 2014, 52% des jeunes sans diplôme non scolarisés sont en situation de chômage ou d'inactivité, soit 50 185 jeunes. En comparaison, cette part est de 26% pour les jeunes qui possèdent un diplôme, quel que soit leur niveau.

Entre 2009 et 2014, la situation des jeunes (avec ou sans diplôme) au regard de l'emploi ne s'est pas améliorée (-6 points) et l'écart entre diplômés et non diplômés s'est creusé (+2 points). Les conditions des jeunes sans diplôme en emploi se sont précarisées : l'accès à des emplois à durée indéterminée a diminué tandis que la part de contrats aidés a augmenté.

## LES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : DES EFFECTIFS STABLES DEPUIS 2013

**15 000 jeunes « non retrouvés en formation » sont potentiellement décrochés en Auvergne-Rhône-Alpes.**

En octobre 2016, 15 363 jeunes sortis d'un établissement de l'Éducation nationale sans avoir obtenu le diplôme de niveau IV ou V préparé ne sont pas retrouvés en formation l'année suivante. La moitié d'entre eux est issue d'un lycée professionnel. Toutes origines scolaires confondues, les garçons sont plus présents que les filles (59%) et 72% des jeunes « non retrouvés » sont âgés de 16 à 18 ans.

Si les jeunes « non retrouvés » sont plus nombreux dans les territoires urbains, leur poids rapporté aux effectifs de 16 ans et plus scolarisés est en revanche plus élevé dans certains territoires ruraux comme l'Ardèche, la Drôme, la Savoie et le Cantal.

## L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : PRÈS DE 6 000 JEUNES CONTACTÉS PAR UNE PLATE-FORME SONT À ACCOMPAGNER

Parmi les jeunes « non retrouvés en formation », 61%, soit un peu plus de 9 000 d'entre eux, ont déjà une solution lors de la prise de contact par la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

Sur les 6 000 jeunes potentiellement à prendre en charge, seule la moitié accepte l'accompagnement proposé par une Mission Locale, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, le CIO, Pôle Emploi ou un autre dispositif d'accompagnement.

**3 500 jeunes décrochés ont été pris en charge par l'Éducation nationale durant l'année scolaire 2016-2017.**

Parmi eux, 40% ont bénéficié d'un dispositif de retour à l'école et 60% ont été accompagnés par un dispositif de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).

**Plus de 5 000 jeunes décrochés ont été suivis par une Mission Locale au cours de l'année 2016.**

Les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme représentent 4% du total de jeunes de 16-25 ans accompagnés par une Mission Locale en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les effectifs de décrocheurs les plus importants s'observent dans les 4 départements les plus peuplés de la région et 16% des jeunes décrocheurs sont issus d'un quartier prioritaire de la politique de la ville.

# MÉTHODOLOGIE

## Décrochage scolaire : une délimitation complexe qui rend difficile son repérage

Les définitions et indicateurs du décrochage scolaire sont multiples et variés, la terminologie non stabilisée : sortants du système scolaire sans diplôme, jeunes sans qualification, ruptures scolaires, etc.

### AU SENS DE LA LOI

Le code de l'Éducation comprend un article (L313-7) sur les jeunes n'ayant pas atteint un niveau de qualification minimum, niveau qui est défini par le décret n° 2010-1781 du 31 décembre 2010.

En ce sens, sont considérés comme « décrocheurs » les jeunes qui ont quitté un cursus de formation de l'enseignement secondaire sans obtenir le diplôme visé par cette formation :

- ils ont suivi un cursus de lycée sans obtenir le baccalauréat,
- ou bien un cursus menant à un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et classé au niveau V ou IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation sans l'obtenir,
- ou ils ont quitté l'école au niveau du collège (avec ou sans le diplôme national du brevet - DNB).

### LES INDICATEURS POUR MESURER LE DÉCROCHAGE AU NIVEAU RÉGIONAL

Pour mesurer le décrochage en Auvergne-Rhône-Alpes, nous retiendrons deux types d'indicateurs : un indicateur de volume et un indicateur de flux.

#### Les jeunes sans diplôme non scolarisés ou pas en formation

Les effectifs de jeunes sans diplôme, non scolarisés ou pas en formation, dénombrés lors des recensements de la population donnent une mesure de l'effectif d'ensemble de jeunes potentiellement dans la vie active, en emploi ou non.

→ Voir partie 1

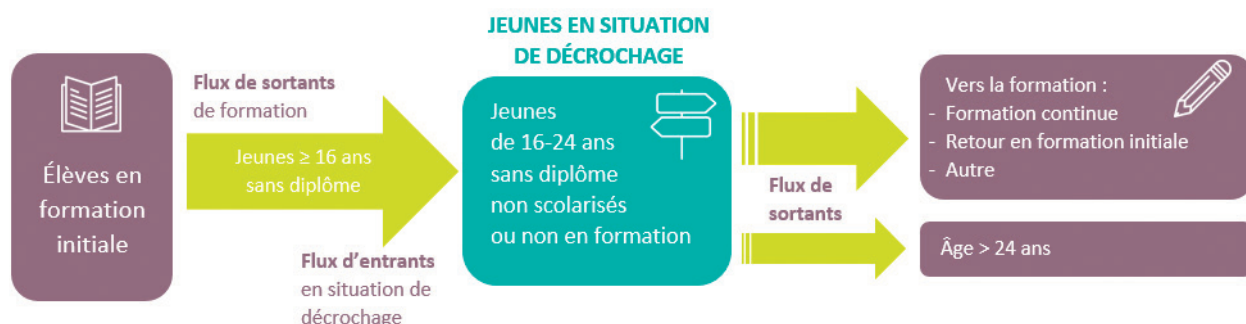
#### Les sortants de formation sans diplôme

Le flux de jeunes en situation de décrochage peut être estimé grâce à un outil de repérage : le Système Interministériel d'Échange d'Informations (SIEI).

Il fonctionne sur la base du croisement des bases de données du ministère de l'Éducation nationale et de ses partenaires (ministère de l'Agriculture, centres de formation des apprentis, Missions Locales) dans le cadre de deux campagnes de repérage annuelles (en octobre et en mars).

Il permet de repérer les jeunes potentiellement décrochés, c'est-à-dire les sortants de formation initiale sans avoir obtenu le diplôme de niveau IV ou inférieur préparé non retrouvés dans les bases administratives. Néanmoins, certains peuvent avoir un diplôme obtenu antérieurement.

→ Voir partie 2 et 3



Les sources utilisées sont les suivantes :

- l'enquête Génération du Céreq,
- le recensement de population de l'Insee,
- l'atlas des risques sociaux d'échec scolaire du Céreq et de l'Éducation nationale,
- le Système Interministériel d'Échange d'Informations (SIEI) de l'Éducation nationale,
- les données de suivi des Missions Locales (AMILAURA).

Les chiffres et indicateurs présentés dans ce document sont complémentaires.

Ils permettent de mieux cerner la notion de décrochage scolaire et d'apporter des éléments de mesure de ce phénomène.

# LES JEUNES NON DIPLÔMÉS EN FRANCE ET EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## 1.1. Un accès à l'emploi difficile pour les non diplômés en France



### ENQUÊTE GÉNÉRATION DU CÉREQ

Le Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Céreq) réalise tous les trois ans une enquête nationale pour connaître le devenir des jeunes (quel que soit leur niveau de formation), trois ans après leur sortie de formation initiale. Cette enquête permet d'apprécier les conditions d'accès à l'emploi des jeunes et d'étudier leurs trajectoires professionnelles.

D'avril à juillet 2016, le Céreq a interrogé un échantillon national de jeunes sortis du système éducatif en 2013 sur leurs premiers pas dans la vie active. Les 23 000 jeunes répondants sont représentatifs des 693 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif français, à tous les niveaux de formation.

Source : Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013, Céreq Enquêtes n°1, octobre 2017  
Enquête 2016 auprès de la Génération 2013 - Pas d'amélioration de l'insertion professionnelle pour les non-diplômés, Céreq Bref n°356, juin 2017

### EN 2016, PRÈS D'UN JEUNE ACTIF NON DIPLÔMÉ SUR DEUX RECHERCHE UN EMPLOI TROIS ANS APRÈS VOIR QUITTÉ LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Pour l'ensemble des jeunes entrant sur le marché du travail, l'accès à l'emploi est légèrement plus favorable pour la génération 2013 que pour la génération 2010.

En revanche, l'insertion professionnelle des jeunes sortis sans diplôme en 2013, bien que moins nombreux que ceux de la génération précédente, ne s'améliore pas.

Après la crise de 2008 qui avait fortement touché les non diplômés et les diplômés du secondaire, le fossé entre les plus diplômés et les non diplômés se renforce pour la génération 2013.

### > Situation des jeunes 3 ans après leur sortie de formation initiale

	Non diplômés			Ensemble des jeunes		
	2013 (génération 2010)	2016 (génération 2013)	Écart	2013 (génération 2010)	2016 (génération 2013)	Écart
Taux d'emploi	41%	40%	-1 POINT	69%	71%	+2 POINTS
Taux de chômage	48%	49%	+1 POINT	22%	20%	-2 POINTS

Source : enquête Génération 2013 du Céreq

### LES NON DIPLÔMÉS RENCONTRENT DE GRANDES DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER À L'EMPLOI ET S'Y MAINTENIR

- Trois ans après leur sortie du système éducatif, seuls 40% des non diplômés sont en emploi, avec une part importante de contrats aidés (surtout des emplois d'avenir, dispositif arrêté depuis le 1er janvier 2018) ; 67% des diplômés du secondaire sont en emploi.
- Seuls 32% ont accédé rapidement à leur premier emploi, à peine 12% ont connu une situation d'emploi quasi-permanente (plus de 90% de leur temps passé en emploi) entre 2013 et 2016, 31% n'ont occupé aucun emploi sur l'ensemble de la période.

### DES CONDITIONS D'EMPLOI PRÉCAIRES

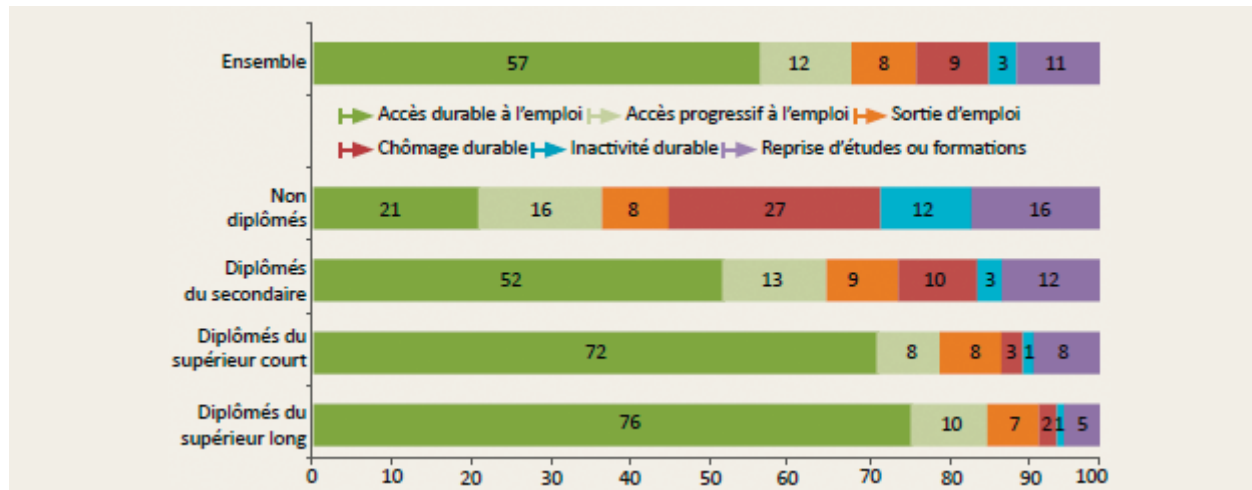
- Parmi les jeunes non diplômés en emploi au terme de leur troisième année de vie active, seuls 29% occupent un emploi à durée indéterminée (ce chiffre est de presque 50% pour les diplômés du secondaire).
- Les non diplômés travaillent plus souvent à temps partiel subi (23%) que ceux des diplômés du secondaire (14%).
- Les niveaux de salaire sont peu élevés : un quart des non diplômés gagne moins de 900 euros par mois, la moitié moins de 1 200 euros (salaire ou traitement mensuel net, primes incluses).

## LES TRAJECTOIRES DES NON DIPLÔMÉS DURANT LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES SE DÉMARQUENT DE L'ENSEMBLE DES JEUNES

La situation des non diplômés se démarque nettement de l'ensemble : 37% se situent dans des trajectoires d'accès durable ou progressif à l'emploi, 39% ont une trajectoire marquée par le chômage ou l'inactivité (ces taux sont respectivement de 65% et 13% pour les diplômés du secondaire).

Par ailleurs, 16% se sont inscrits dans un processus de reprise d'études ou de formation et 8% sont sortis de l'emploi après y avoir accédé en début de parcours.

### > Répartition des types de trajectoires sur les trois premières années de vie active (%)



Source : enquête Génération 2013 (données provisoires) - Champ : France entière

### L'INFLUENCE DE L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Parmi les jeunes qui résidaient dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) à la fin de leurs études en 2013, 26% ont quitté le système éducatif sans aucun diplôme et 30% sont diplômés de l'enseignement supérieur. À titre de comparaison, parmi les jeunes hors QPV, 12% sont non diplômés et 45% sont diplômés de l'enseignement supérieur.

### DES JEUNES ORIGINAIRES D'UN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE PLUS EXPOSÉS AU CHÔMAGE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE DIPLÔME

À niveau de diplôme comparable, les jeunes issus de QPV sont systématiquement plus exposés au chômage : l'écart est de 10 points parmi les non diplômés (57% des non diplômés issus d'un QPV sont au chômage contre 47% des non diplômés résidant hors QPV à la fin de leurs études) et de 14 points parmi les titulaires d'un CAP-BEP (40% contre 26%).

### TROIS ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES, LES CONDITIONS D'HABITAT DES JEUNES SONT TRÈS LIÉES À LEUR NIVEAU DE DIPLÔME AINSI QU'À LEUR SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

71% des jeunes non diplômés vivent encore chez leurs parents au printemps 2016. Ce taux est de 43% pour l'ensemble des jeunes : près des deux tiers des jeunes sans emploi vivent chez leurs parents, contre seulement un tiers de ceux qui occupent un emploi.

Cet écart masque également des comportements distincts entre les jeunes hommes et les jeunes femmes. Ainsi, parmi les jeunes sortis sans diplôme trois années auparavant, plus de 80% des hommes vivent toujours chez leurs parents, contre seulement 57% des femmes.

### UN SENTIMENT DE DISCRIMINATION PLUS FORT POUR LES NON DIPLÔMÉS

18% des jeunes sans diplôme estiment avoir été victimes de discrimination à l'embauche au cours des trois premières années de leur parcours d'insertion professionnelle. Ce sentiment est de 12% pour l'ensemble des jeunes.



## 1.2. Un effectif de jeunes sans diplôme en diminution en Auvergne-Rhône-Alpes



Le décrochage peut être mesuré et approché à partir d'un indicateur de volume qui permet de quantifier le nombre de jeunes sans diplôme qui ne sont plus scolarisés à une date précise.

### UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE JEUNES NON SCOLARISÉS SANS DIPLÔME EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTRE 2009 ET 2014

En 2014, sur les 846 352 jeunes de 16-24 ans que compte la région Auvergne-Rhône-Alpes, 443 755 ne sont plus scolarisés.

Parmi eux, 96 542 jeunes n'ont aucun diplôme ou au plus le DNB (Diplôme National du Brevet), soit 22% des 16-24 ans qui ne sont plus en études.

Cet effectif a diminué de 10% sur l'ensemble de la période 2009-2014 en région et le poids des non diplômés parmi les non scolarisés a perdu 2 points dans le même intervalle.

### UNE DIMINUTION DES EFFECTIFS DE JEUNES NON SCOLARISÉS SANS DIPLÔME QUI TOUCHE TOUS LES DÉPARTEMENTS AVEC DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

Entre 2009 et 2014, la diminution des effectifs de jeunes sans diplôme est observée dans quasiment tous les départements de la région. La part des non diplômés parmi l'ensemble des jeunes non scolarisés de 16-24 ans est également orientée à la baisse sur tous les territoires, excepté dans la Loire où cette part reste stable.

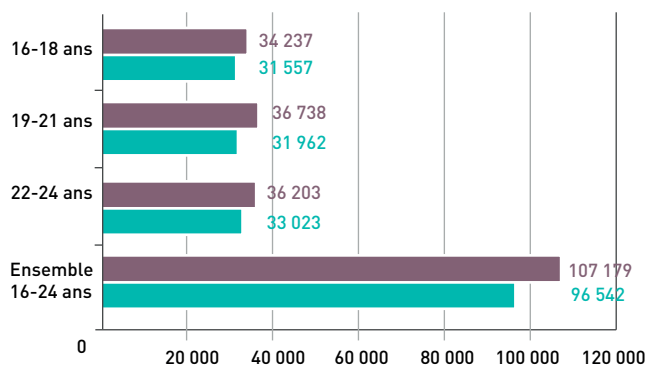
Trois départements enregistrent les plus fortes baisses au sein de la région :

- le Puy-de-Dôme avec une diminution de 15% des effectifs de jeunes sans diplôme sur l'ensemble de la période et une part de non diplômés en baisse de 4 points ;
- la Drôme : -13% du nombre de jeunes sans diplôme et une diminution de 4 points de la part des non diplômés parmi l'ensemble des jeunes non scolarisés ;
- l'Isère : -13% des effectifs et un taux de non diplômés en baisse de 3 points.

En 2014, les effectifs de jeunes non scolarisés sans diplôme sont les plus importants dans les départements du Rhône (23 033), de l'Isère (15 503), de la Loire et de la Haute-Savoie (respectivement 10 046 et 9 403 jeunes).

Les jeunes sans diplôme représentent 22% du total des jeunes non scolarisés sur l'ensemble de la région. Cette part varie selon les départements : elle est plus élevée dans les départements de l'Allier (26%) et de la Drôme (25%) ; à l'inverse, elle est plus faible dans le Rhône et le Puy-de-Dôme (20% chacun), dans le Cantal et en Savoie (moins de 21% chacun).

### > Évolution du nombre de jeunes non scolarisés sans diplôme en Auvergne-Rhône-Alpes

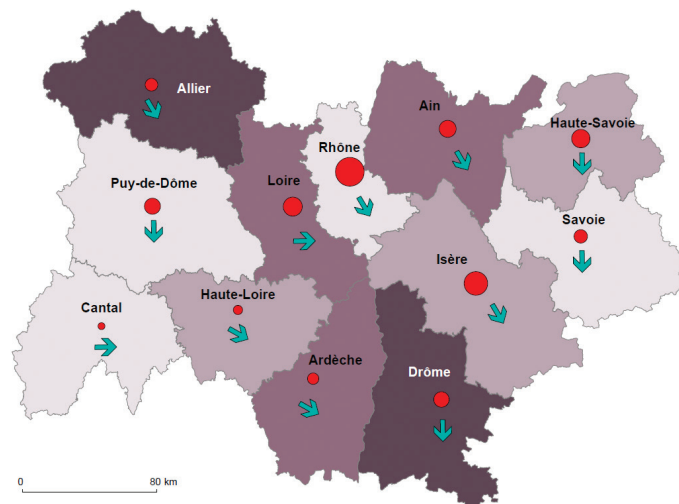


Source : INSEE – Enquêtes annuelles de recensement 2009 et 2014<sup>6</sup>

#### LÉGENDE :

■ 2009 ■ 2014

### > Jeunes sans diplôme parmi les 16-24 ans non scolarisés par département (effectifs et part)



Source : INSEE – Enquêtes annuelles de recensement 2009 et 2014<sup>6</sup>

#### LÉGENDE :

##### Jeunes sans diplôme (effectifs)

● 23 000 ● 10 000 ● 5 000 ● 2 000

##### Part des jeunes sans diplôme dans la population des 16-24 ans non scolarisés

■ Inférieure à 21% ■ De 23% à 24%  
■ De 21% à 23% ■ Supérieure à 24%

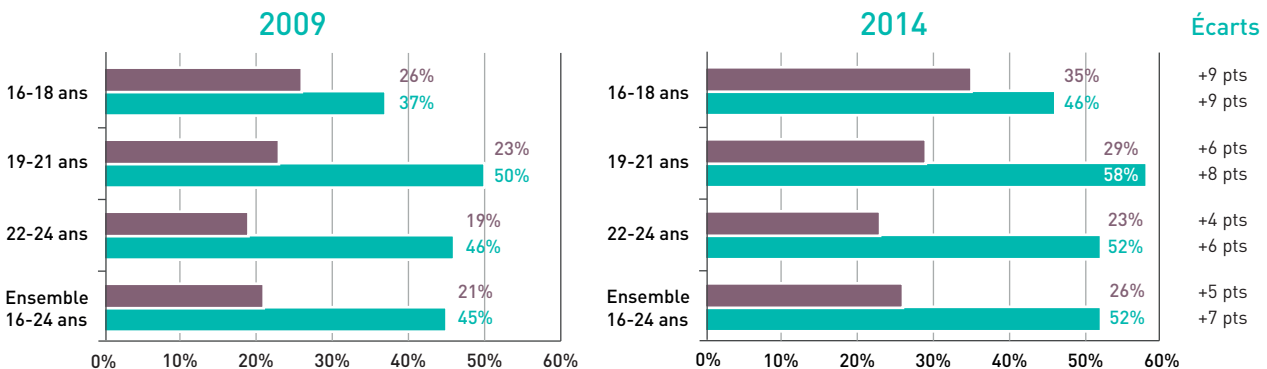
##### Évolution de la part des jeunes sans diplôme entre 2009 et 2014

↓ Forte diminution : plus de 11%    ↘ Diminution de 9% à 5%  
↘ Diminution de 11% à 9%    → Relative stabilité : de 5% à 0%

6 - Le recensement de la population repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données (2012-2016 pour le recensement 2014). De fait, seuls les millésimes séparés de 5 ans sont comparables entre eux, d'où la comparaison 2009-2014.

### 1.3. Les jeunes non diplômés en situation plus précaire

> Part de jeunes en situation de chômage ou d'inactivité parmi les 16-24 ans non scolarisés



Source : INSEE – Enquêtes annuelles de recensement 2009 et 2014

LÉGENDE :

■ diplômés ■ non-diplômés

#### 50 000 JEUNES ÂGÉS DE 16 À 24 ANS SANS DIPLÔME NON SCOLARISÉS ET EN MARGE DE L'EMPLOI EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En 2014, plus de la moitié des jeunes sans diplôme non scolarisés sont en situation de chômage ou d'inactivité (52% contre 26% pour les jeunes qui possèdent un diplôme quel que soit le niveau), soit 50 185 jeunes.

Cet effectif est en augmentation de 5,2% par rapport à 2009 et le taux de jeunes non diplômés sans emploi ou inactifs a progressé de 7 points depuis 2009.

Pour l'ensemble des jeunes avec ou sans diplôme, la situation au regard de l'emploi s'est dégradée entre 2009 et 2014 (avec un recul de la part des jeunes en emploi de 6 points) et l'écart entre diplômés et non diplômés a également augmenté de 2 points dans la même période.

Globalement, 26 points séparent les taux de jeunes sans emploi selon qu'ils soient diplômés ou non diplômés.

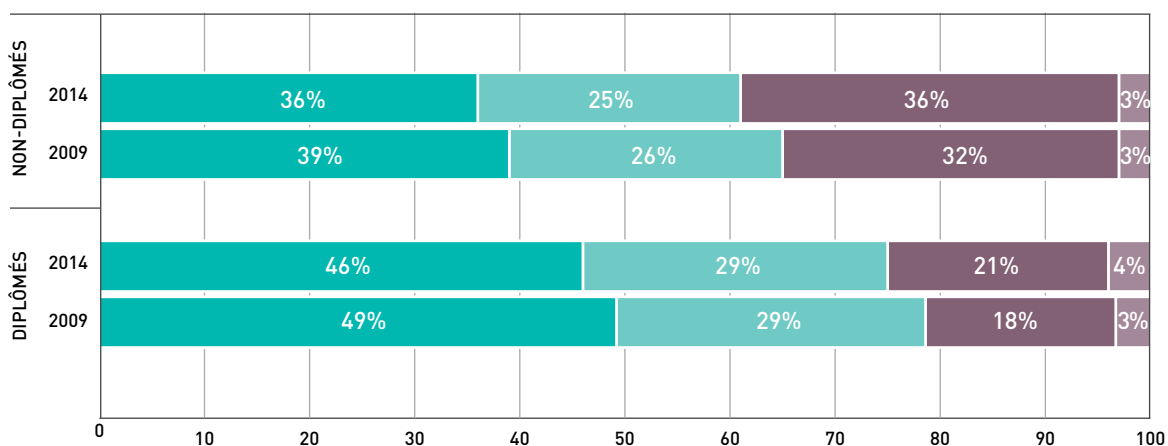
Cet écart augmente avec l'âge : 11 points séparent les jeunes sans diplôme des diplômés de 16-18 ans tandis que l'écart est de 29 points pour les 19-21 ans et les 22-24 ans.

#### LORSQU'ILS SONT EN EMPLOI, LES JEUNES SANS DIPLÔME SONT MOINS SOUVENT EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE QUE LES DIPLÔMÉS

En 2014, 48% des 16-24 ans non scolarisés non diplômés occupent un emploi tandis qu'ils sont 74% des diplômés. Les emplois occupés par les non diplômés sont moins souvent à durée indéterminée et la part des contrats aidés est importante : 36% des emplois sont à durée indéterminée (46% pour les diplômés), 25% en CDD ou intérim et 36% des jeunes sont en contrat d'apprentissage ou de qualification, en stage rémunéré ou en contrat aidé (21% pour les diplômés).

Par rapport à 2009, la part des emplois à durée indéterminée a diminué au profit des emplois aidés, pour les non diplômés comme pour les diplômés.

> Situation des jeunes en emploi en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : INSEE – Enquêtes annuelles de recensement 2009 et 2014

LÉGENDE :

■ Emploi à durée indéterminée ■ CDD et intérim ■ Apprentissage, stage, contrats aidés ■ Emploi non salariés

## 1.4. Zoom sur l'atlas des risques sociaux d'échec scolaire par académie

### LES ZONES À RISQUES D'ÉCHEC SCOLAIRE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

À partir des données de l'INSEE, le Céreq a produit un atlas des risques sociaux d'échec scolaire par académie<sup>7</sup>.

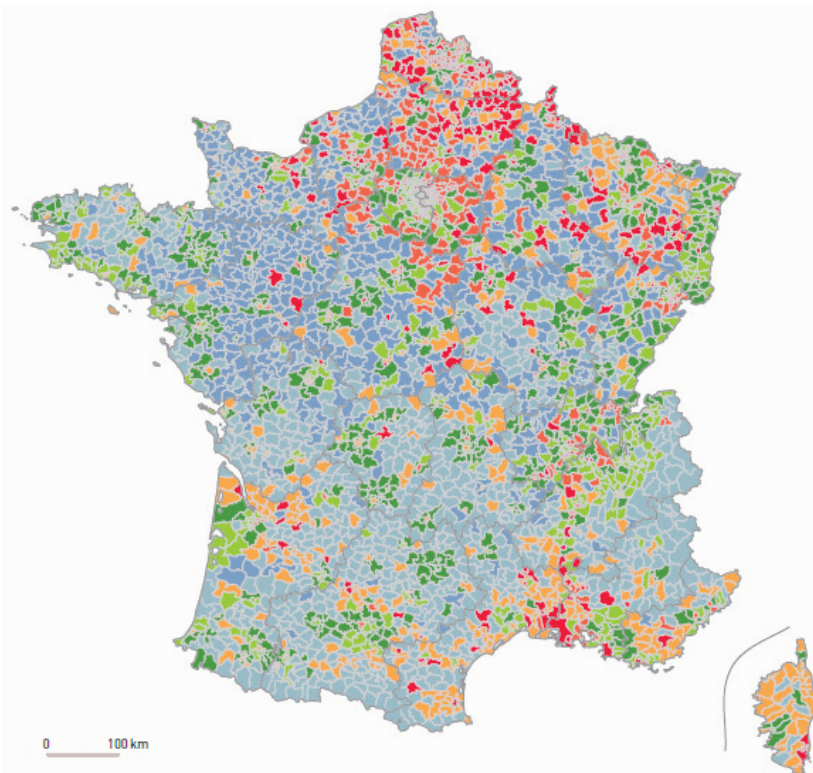
Cet atlas apporte un éclairage original sur le risque de décrochage scolaire, très inégal selon le milieu d'origine et les conditions de vie.

Des indicateurs de contextes territoriaux ont été construits en combinant sept variables susceptibles d'agir sur l'échec scolaire et l'orientation des élèves : le niveau de revenu des ménages, l'emploi et les conditions d'emploi, le niveau de diplôme des adultes, la part des familles monoparentales, le nombre d'enfants et les conditions de logement. Ainsi, sept types de risques sociaux en France métropolitaine ont été identifiés.

**Les risques d'échec scolaire les plus élevés sont concentrés dans les cantons du quart nord-est de la France.**

Des zones à risques importants sont également observées le long de la vallée du Rhône (académies de Lyon et de Grenoble) et dans les Bouches-du-Rhône.

Cette analyse est par la suite déclinée par académie.



### ACADÉMIE DE GRENOBLE

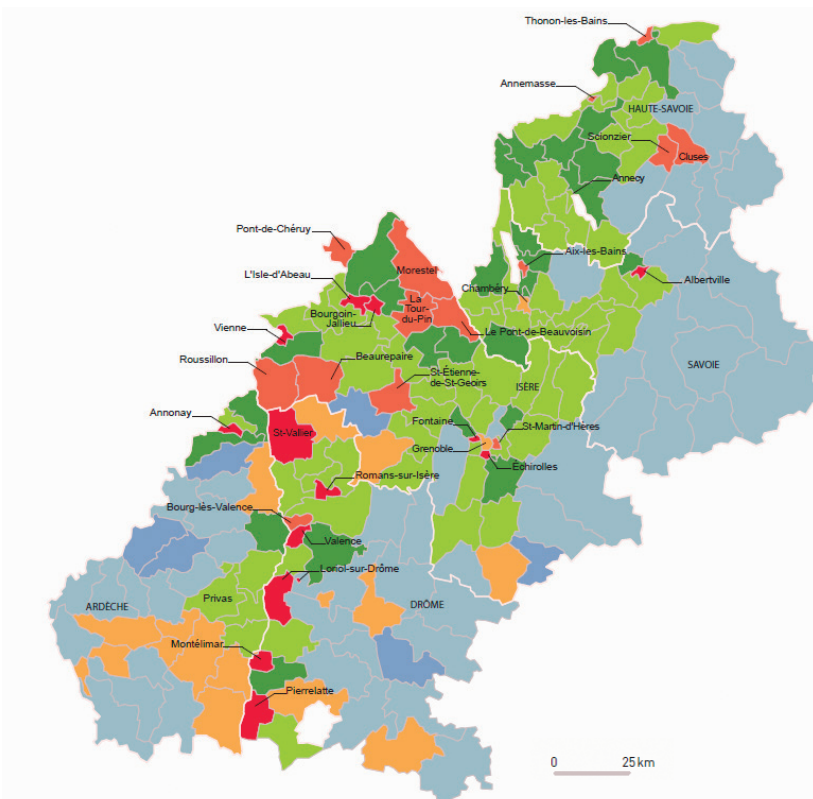
**Les risques les plus élevés d'échec scolaire concentrés sur un nombre restreint de cantons**

En dépit de difficultés localisées, la **part de jeunes sans diplôme** parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés est limitée dans l'académie à 23,8% (25,4% en France métropolitaine).

Les risques **les plus élevés** sont concentrés dans 25% des cantons, qui représentent un peu plus d'un tiers de la population de l'académie (36%). Les cantons se répartissent à égalité entre les trois types à risques élevés :

- 13 cantons relèvent du type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain ». Ce sont des cantons urbains (Valence, Montélimar, Romans-sur-Isère ou L'Isle-d'Abeau) souvent localisés dans la vallée du Rhône, qui se démarquent par des taux très élevés de ménages vivant en habitat social, des proportions de familles monoparentales et de familles nombreuses supérieures à la moyenne, tout comme une part élevée de jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés.
- le type « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » regroupe 12 cantons aux profils très hétérogènes (12% de la population de l'académie).
- le type « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne » se compose de 18 cantons à dominante rurale, à l'exception de Grenoble et Chambéry (12% de la population de l'académie).

Les **types les plus favorisés** « sécurité économique et soutien culturel » et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés » sont les plus répandus puisqu'ils représentent la moitié des cantons et de la population. Ces zones correspondent à des lieux de résidence périurbains où la part de jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est très inférieure à la moyenne.



Source : INSEE, RP 2011, Revenu fiscaux localisés. Calcul et cartographie : Céreq - ESO CNRS, Caen.

LÉGENDE :	
<span style="color: red;">■</span> Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain	<span style="color: lightblue;">■</span> Milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle
<span style="color: orange;">■</span> Disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries	<span style="color: lightgreen;">■</span> Sécurité économique et soutien culturel
<span style="color: yellow;">■</span> Précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne	<span style="color: green;">■</span> Garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés
<span style="color: blue;">■</span> Qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales	

## ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Une académie peu concernée par les risques d'échec scolaire importants

Dans l'académie, la part de jeunes sans diplôme parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés est inférieure à la moyenne nationale (22,6% contre 25,4% en France métropolitaine).

Seuls trois cantons présentent des risques les plus élevés :

- Thiers et Cusset sont de type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain »
- Riom, de type « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries »

Dans ces trois cantons, la part de non diplômés parmi les jeunes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés est également significative : 29,1% contre 22,6% dans l'académie et 25,4 % en France métropolitaine.

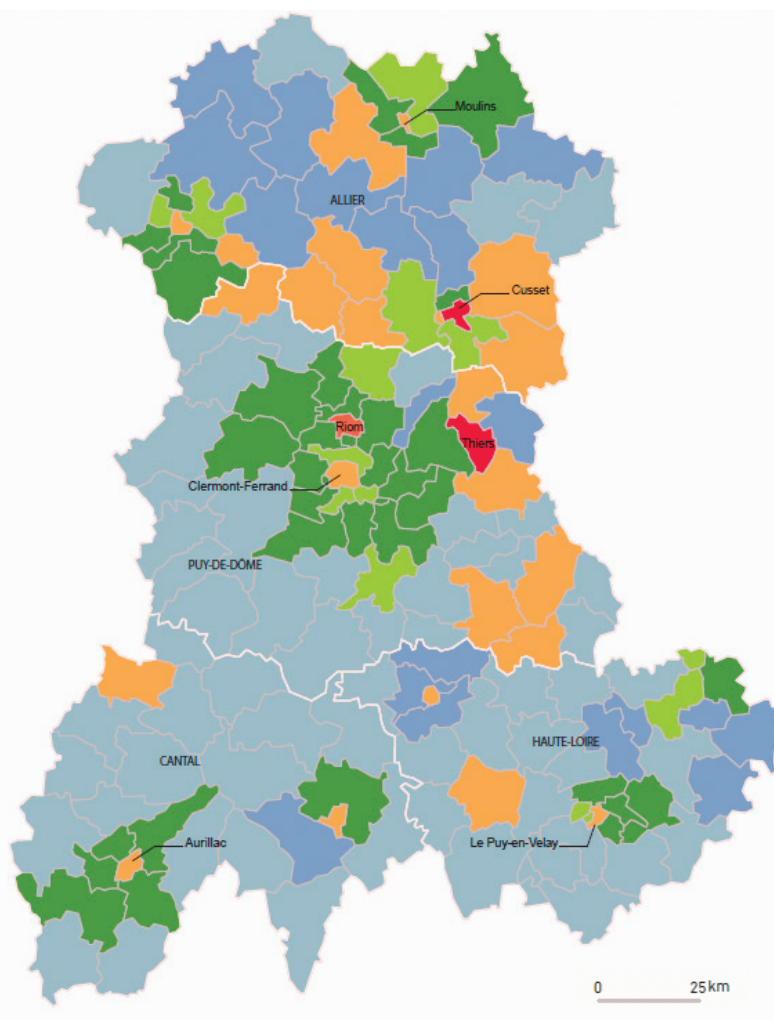
Le type « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne » est le plus répandu : il rassemble 23 cantons, dont celui de Clermont-Ferrand et représente 28% de la population de l'académie. Dans ces cantons, le taux des non diplômés parmi les jeunes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés se situe dans la moyenne nationale. Les revenus y sont faibles, comme le taux de CDI, et la part des

chômeurs de 15-64 ans y est plus élevée que la moyenne de l'académie (10,3% contre 7,7%).

Le type « qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales » compte 20 cantons et représente 11 % de la population de l'académie. Il est centré sur le nord de l'académie (département de l'Allier), et se compose de cantons ruraux. La part des emplois industriels et celle des emplois agricoles y sont plus élevées que la moyenne.

Le type « milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie préentielle » regroupe 39% de cantons à faible densité (18% de la population). Les revenus y sont peu élevés mais la part des non diplômés parmi les jeunes de 15-24 ans non scolarisés est nettement plus faible que la moyenne de l'académie (17,9% contre 22,6%).

Les types les plus favorisés « sécurité économique et soutien culturel » (un quart des cantons et de la population) et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés » (un dixième des cantons et un sixième de la population) se situent en couronnes périurbaines des principaux pôles d'emploi de l'académie (cantons autour de Clermont-Ferrand, Montluçon, Le Puy-en-Velay et Aurillac). Le niveau de revenu y est particulièrement élevé, comme le taux d'emploi en CDI et le taux de scolarisation des 15-24 ans.



### LÉGENDE :

- Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain
- Disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries
- Précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne
- Qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales
- Milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie préentielle
- Sécurité économique et soutien culturel
- Garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés

Source : INSEE, RP 2011, Revenu fiscaux localisés. Calcul et cartographie : Céreq - ESO CNRS, Caen.

## ACADÉMIE DE LYON

Les risques les plus élevés d'échec scolaire concentrés sur un quart des cantons et sur un peu moins d'un tiers de la population de l'académie

Dans l'ensemble, la part de jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés (24,0%) est inférieure à la moyenne nationale (25,4%).

Les **risques les plus élevés** sont concentrés dans des cantons urbains et industriels :

- le type « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » rassemble des cantons très urbains (Saint-Étienne, Bourg-en-Bresse, Villefranche-sur-Saône, mais aussi Oyonnax et Roanne), des cantons du département de la Loire qui composent l'axe industriel de la vallée du Gier (Saint-Étienne, Saint-Chamond, Le Chambon-Feugerolles) et des cantons périurbains de Lyon (sites industriels et d'habitat social : Vénissieux, Vaulx-en-Verin, Saint-Fons et Rillieux-la-Pape).

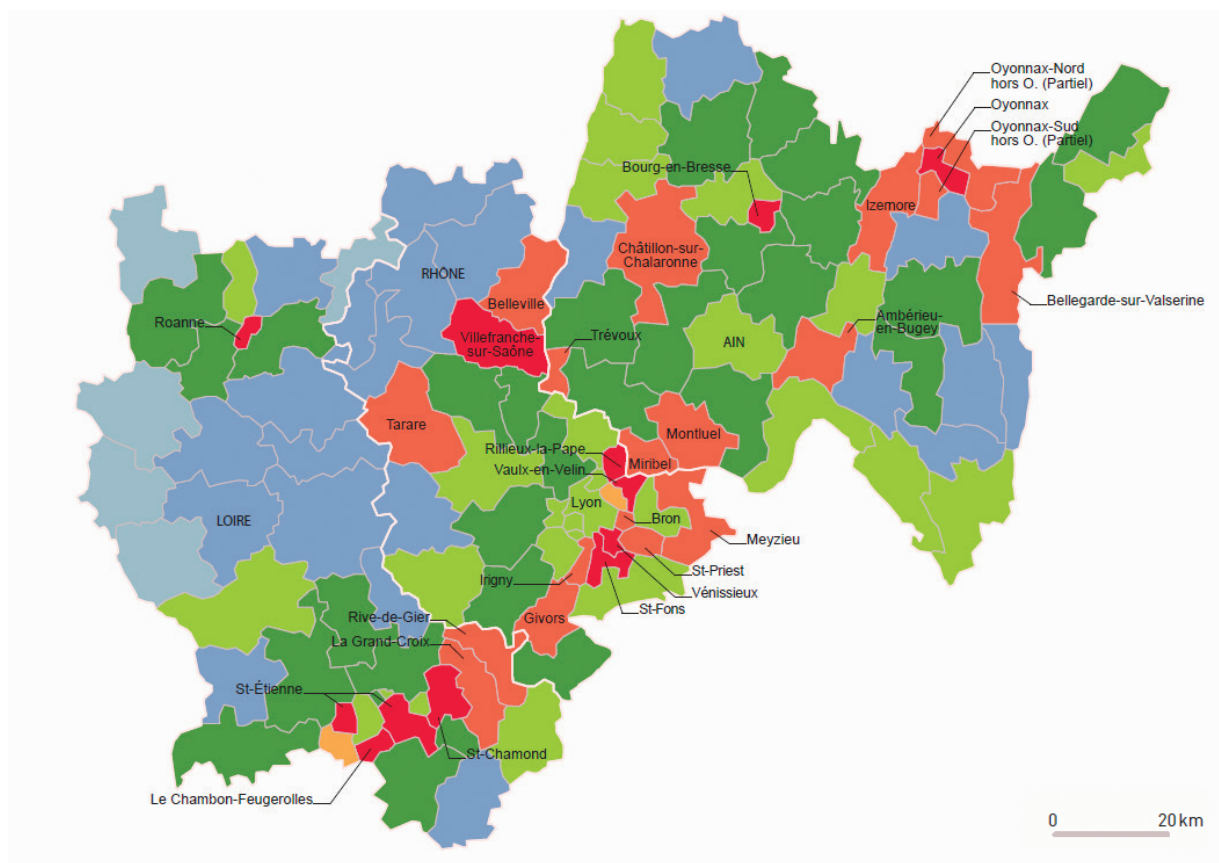
Ces cantons se démarquent par des taux élevés de ménages vivant en habitat social, des proportions de

familles monoparentales et de familles nombreuses les plus importantes de l'académie ainsi qu'une part élevée de jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés.

- le type « disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » regroupe 18 cantons aux profils industriels (15% de la population de l'académie) : cantons industriels de l'Ain et du Rhône, en périphérie de Lyon 1ère couronne ou d'Oyonnax.
- le type « précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne » ne concerne que Firminy et Villeurbanne.

Les **types les plus favorisés** « sécurité économique et soutien culturel » et « garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés » représentent **la moitié des cantons** et respectivement 36% et 18% de la population.

Ces deux types, très favorisés économiquement et socialement, agrègent les lieux de résidence périurbains de ménages d'actifs et de retraités à fort niveau de revenu et de diplôme.



### LÉGENDE :

- Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain
- Disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries
- Précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne
- Qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales
- Milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle
- Sécurité économique et soutien culturel
- Garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés

Source : INSEE, RP 2011, Revenu fiscaux localisés. Calcul et cartographie : Céreq - ESO CNRS, Caen.

# LES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## 2.1. En Auvergne-Rhône-Alpes, 15 000 jeunes "non retrouvés en formation" potentiellement décrochés



### LE SYSTÈME INTERMINISTÉRIEL D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS (SIEI)

Depuis 2011, un recensement des jeunes sortis du système scolaire en situation de décrochage est effectué au niveau national en croisant les bases de données nationales des ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et des Missions Locales.

Le SIEI identifie les jeunes de 16 ans ou plus, **inscrits dans une formation secondaire dans un établissement de l'Éducation nationale l'année scolaire précédente** (même seulement une partie de l'année), **n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant** et qui ne sont **pas scolarisés ou apprentis l'année scolaire en cours**.

Ces listes de jeunes « non retrouvés », **potentiellement décrochés**, sont transmises aux Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) chargées de contacter ces jeunes et de leur proposer un accompagnement.

Néanmoins, le SIEI comporte des **limites** :

- Ces jeunes peuvent être inscrits dans un établissement hors contrat, dans une formation hors ministère de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture.
- Ces jeunes ne sont pas obligatoirement sans diplôme puisque qu'ils peuvent avoir obtenu un diplôme préparé précédemment et abandonné une nouvelle formation (par exemple : un jeune abandonnant dans un cursus Bac professionnel, déjà titulaire d'un CAP).
- Les jeunes sortant de l'enseignement agricole, d'une MFR (Maison Familiale et Rurale) ou d'un CFA (Centre de Formations des Apprentis) sans avoir obtenu le diplôme préparé, ne sont pas comptabilisés.

### DES EFFECTIFS GLOBALEMENT STABLES ENTRE 2013 ET 2016 SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION

En octobre 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, **15 363 jeunes** issus de l'Éducation nationale qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé **ne sont pas retrouvés en formation** après comparaison des bases nationales (Éducation nationale, Agriculture, Apprentissage) : 43% des « non retrouvés » proviennent de l'académie de Lyon, 41% de l'académie de Grenoble et 16% de l'académie de Clermont-Ferrand.

Ces effectifs sont relativement stables depuis 2013 dans les académies de Clermont-Ferrand et de Grenoble. Une légère baisse est observée dans l'académie de Lyon.

Par rapport aux effectifs de jeunes scolarisés, la part des jeunes « non retrouvés » est en très légère augmentation sur la période pour l'ensemble de la région. Cette augmentation est plus marquée dans l'académie de Grenoble. À l'inverse, le taux des « non retrouvés » est en légère diminution dans l'académie de Lyon.

#### > Jeunes « non retrouvés en formation »

	Effectifs « non retrouvés »				Part des « non retrouvés »/jeunes scolarisés			
	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	Total Région	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	Total Région
Octobre 2016	2 487	6 276	6 600	15 363	7,6%	8,0%	7,0%	7,5%
Octobre 2015	2 471	6 029	7 011	15 511	7,2%	6,7%	7,3%	7,0%
Octobre 2014	2 468	6 173	7 070	15 711	7,3%	6,8%	7,4%	7,2%
Octobre 2013	2 445	6 191	6 941	15 577	7,2%	6,9%	7,3%	7,1%

Sources : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, SIEI, octobre 2016

## LA MOITIÉ DES JEUNES « NON RETROUVÉS » SONT ISSUS D'UN LYCÉE PROFESSIONNEL

50% des jeunes « non retrouvés » sont issus d'un lycée professionnel, 25% d'un lycée d'enseignement général et technologique et 15% d'un collège.

13% n'ont pas obtenu le diplôme préparé mais possèdent tout de même un diplôme obtenu précédemment.

Pour les jeunes issus de la voie professionnelle, les principaux secteurs représentés sont :

- Commerce, vente (19% d'entre eux),
- Électricité, électronique, énergie (13%),
- Santé, social, soins (11%),
- Gestion, administration (10%),
- Alimentation, hôtellerie, restauration (10%).

## UNE MAJORITÉ DE GARÇONS ET DE JEUNES MINEURS

Quelle que soit l'origine scolaire, les garçons sont majoritaires : ils représentent 59% des jeunes « non retrouvés ». Ce taux est de 62% pour les sortants d'un lycée professionnel et de 50% pour les sortants d'un lycée d'enseignement général et technologique.

72% des jeunes « non retrouvés » sont âgés de 16 à 18 ans.

## 2.2. Des disparités territoriales au sein de la région

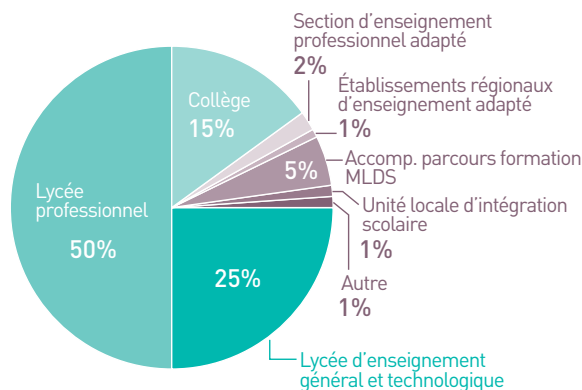
### DE NOMBREUX JEUNES « NON RETROUVÉS » DANS LES TERRITOIRES URBAINS MAIS UNE PRÉSENCE PLUS MARQUÉE DANS CERTAINS TERRITOIRES PLUS RURAUX (ARDÈCHE, DRÔME, SAVOIE, CANTAL)

En octobre 2016, les effectifs les plus importants sont observés dans les départements du Rhône et de l'Isère avec respectivement 4 020 et 2 424 jeunes « non retrouvés ».

Rapportés au nombre de jeunes de 16 ans ou plus scolarisés dans chaque département, le poids des « non retrouvés » est plus élevé dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et du Cantal.

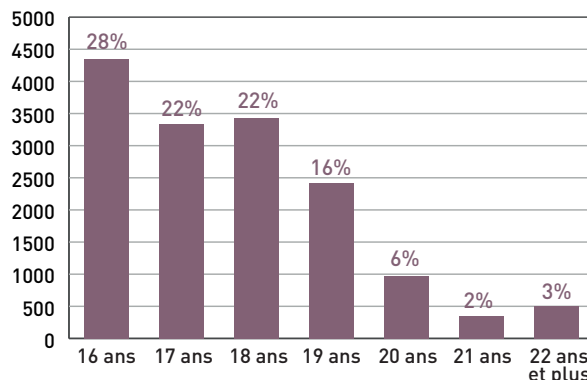
En Ardèche, les jeunes « non retrouvés » sont peu nombreux (721) relativement à d'autres départements de la région mais leur poids est élevé (plus de 9%) par rapport à l'ensemble des jeunes ardéchois scolarisés de 16 ans ou plus. À l'inverse, la part des jeunes « non retrouvés » est moins marquée dans le Rhône, la Loire, la Haute-Savoie, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire, malgré des effectifs importants dans ces départements, excepté en Haute-Loire.

### > Origine scolaire des « non retrouvés »



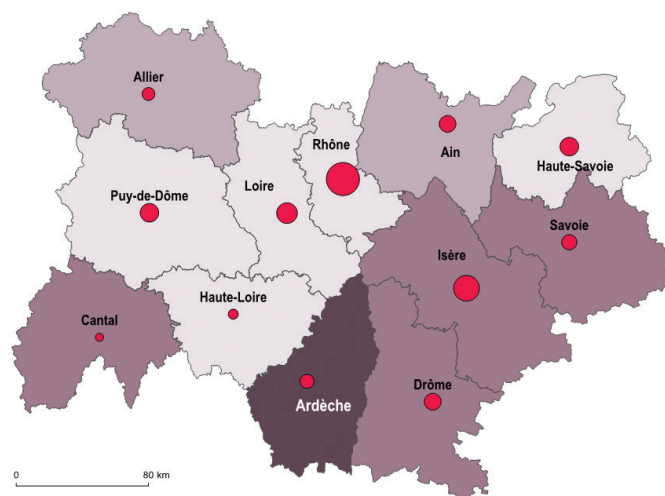
Sources : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, SIEL, octobre 2016

### > Âge des jeunes « non retrouvés »

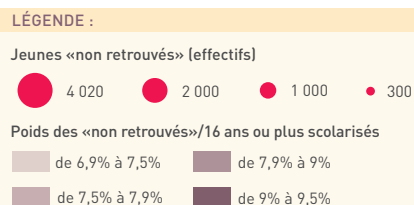


Sources : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, SIEL, octobre 2016

### > Jeunes « non retrouvés » par département : effectifs et poids par rapport aux jeunes scolarisés (16 ans ou plus)



Sources : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, SIEL, octobre 2016



# L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## 3.1. 39% des jeunes "non retrouvés en formation" contactés par les plates-formes sont à accompagner



### LES PLATES-FORMES DE SUIVI ET D'APPUI AUX DÉCROCHEURS (PSAD)

Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs ont pour mission de **contacter les jeunes** en situation de décrochage figurant sur les listes produites par le SIEI ou se présentant spontanément dans un des lieux d'accueil de la PSAD : Mission Locale ou Centre d'information et orientation (CIO) généralement.

Une fois effectuée la première prise de contact, les acteurs des plates-formes réalisent un diagnostic de la situation des jeunes puis leur proposent un **accompagnement ou une prise en charge**, qui doit déboucher sur une solution de type retour en formation ou insertion en emploi.

L'action des PSAD se déroule dans le cadre du **Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)**. Le **Conseil régional** coordonne l'activité des PSAD à l'échelle de la région, **en lien avec les autorités académiques** (Loi du 5 mars 2014 et article L313 - 7 du code de l'Éducation).

42 plates-formes sont déployées sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2011.

**La co-animation des plates-formes est assurée conjointement par les directeurs d'un CIO et d'une Mission Locale.**

En octobre 2016, sur les 15 363 jeunes « non retrouvés » issus des 3 académies de la région, **61% avaient déjà une solution** (de formation ou d'insertion) lors de la prise de contact par la plate-forme. Ils ne sont donc pas ou plus en situation de décrochage.

Deux fois par an, les listes de jeunes repérés dans le SIEI sont transmises aux plates-formes qui ont pour mission de contacter chacun de ces jeunes, de vérifier leur situation et de leur proposer un accompagnement pour un retour vers la formation ou un accès à l'emploi.

Parmi les 6 043 jeunes potentiellement à prendre en charge (39% des jeunes non retrouvés) :

- 41% ont été **contactés sans résultat** : jeunes injoignables, jeunes refusant les rendez-vous avec la PSAD ou ne s'y étant pas présentés, jeunes ayant un suivi suspendu (maladie, décès, absence du territoire national).

- la moitié a **accepté l'accompagnement proposé et bénéficie d'un suivi** par une Mission Locale, la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire), un CIO (Centre d'information et d'orientation), Pôle Emploi, une association, une commune ou intercommunalité ou effectuant un service civique, dans un dispositif régional non qualifiant, un programme de réussite éducative ou tout autre dispositif d'accompagnement.
- enfin, 7% d'entre eux ont déjà bénéficié d'un accompagnement et une **solution** de formation (voie scolaire ou alternance) ou d'insertion (emploi) **a été trouvée** mais elle n'est **pas encore effective**.

Notons qu'environ 1 000 jeunes en situation de décrochage sont pris en charge mais n'ont pas été repérés initialement (i.e. ne sont pas présents sur les listes du SIEI).

### > Situation des 15 363 jeunes « non retrouvés en formation » repérés dans le SIEI

JEUNES DÉJÀ EN SOLUTION 61% (9 320)	JEUNES À ACCOMPAGNER 39% (6 043)
Jeunes déjà en solution	52% (3 132) Jeunes avec un accompagnement en cours
	41% (2 498) Jeunes contactés sans résultat (injoignables, refus, etc.)
	7% (413) Jeunes avec solution

Sources : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, SIEI, octobre 2016

**Nb** : Les situations des jeunes variant selon le moment du repérage, les écarts entre académies traduisent plutôt un défaut d'harmonisation de la comptabilisation et de la mise à jour des informations dans le logiciel que de réelles différences territoriales.



### > Bilan d'activité des PSAD en Auvergne-Rhône-Alpes par académie

	Clermont-Ferrand		Grenoble		Lyon		TOTAL régional	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Nombre de signalements SIEI	2 487	100%	6 276	100%	6 600	100%	15 363	100%
Déjà en solution	1 792	72%	3 962	63%	3 566	54%	9 320	61%
Non recours (injoignables, refus de RV, absents RV, suivi suspendu)	418	17%	1 234	20%	846	13%	2 498	16%
Accompagnement en cours (Missions Locales, MLDS, service civique...)	228	9%	911	15%	1 993	30%	3 132	20%
Solution définie (retour en formation/insertion)	49	2%	169	3%	195	3%	413	3%
Jeunes décrochés, pris en charge par la MLDS et non présents sur les listes initiales du SIEI	214		297		523		1 034	

Sources : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, SIEI, octobre 2016

## 3.2. Environ 3 500 jeunes décrochés pris en charge par l'Éducation nationale



### AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE, TROIS INSTANCES SONT CHARGÉES DU REPÉRAGE ET DU SUIVI DES JEUNES DÉCROCHÉS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

- Les 980 collèges et lycées de la région académique effectuent le suivi de leurs élèves quittant l'école avant l'obtention du diplôme et accueillent les jeunes revenant en formation.
- Les 47 Centres d'Information et d'Orientation (CIO) répartis dans les trois académies suivent près de 183 800 usagers et effectuent 378 300 entretiens par an. Experts de l'orientation, ils sont souvent le premier interlocuteur des jeunes décrochés, et assurent ainsi la liaison avec les autres partenaires des PSAD.
- La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) accompagne les jeunes repérés, soit vers une insertion directe, soit à travers les dispositifs qu'elle propose, et assure un rôle d'expert auprès de ses partenaires concernant la prise en charge des jeunes décrochés.

Sources : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon

En 2016-2017, 3 539 jeunes décrochés du système éducatif ont été pris en charge par l'Éducation nationale.

Parmi eux, 40% ont bénéficié d'un **dispositif de retour à l'école** (16% par le Lycée Nouvelle Chance de Clermont-Ferrand ou Lyon, ou le Collège et Lycée Élitaires Pour Tous à Grenoble ; 53% par l'éducation récurrente<sup>8</sup> et 31% par les places vacantes).

Les autres 60% ont été pris en charge par un **dispositif de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire** (plate-forme d'insertion, chantier école, action d'accès à la qualification, module de répréparation à l'examen...).

Parmi eux :

- 68% ont trouvé une solution d'insertion à l'issue de cet accompagnement, soit en intégrant une formation sous statut scolaire ou par alternance, soit par l'emploi,
- 14% des jeunes ont bénéficié d'un accompagnement supplémentaire d'un partenaire des PSAD à l'issue de la prise en charge MLDS (Mission Locale, E2C<sup>9</sup>, EPIDE<sup>10</sup>, GRETA...),
- 3% ont intégré un autre dispositif (clause sociale, service civique, FCIL<sup>11</sup>, module TRE<sup>12</sup>...).
- Enfin, 15% de ces jeunes sont restés injoignables à la fin du suivi ou n'ont pas trouvé pas de solution.

8 - Retour en formation initiale sous statut scolaire

9 - École de la 2<sup>e</sup> Chance

10 - Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

11 - Formations Complémentaires d'Initiative Locale

12 - Techniques de Recherche d'Emploi

### 3.3. Plus de 5 000 jeunes décrochés suivis par les Missions Locales



#### POINT MÉTHODOLOGIQUE

Les données présentées ci-dessous correspondent aux **jeunes identifiés comme décrochés** et pris en charge par le réseau des Missions Locales. Ces jeunes peuvent ne plus figurer dans les listes SIEI / RIO de l'Éducation nationale, mais leur identification demeure dans le système d'information du réseau des Missions Locales.

De fait, des jeunes « anciens » décrocheurs peuvent toujours être pris en compte dans les données dès lors que leur accompagnement se poursuit.

#### Modification du mode de recensement du public cible

Dans les précédentes versions de l'étude, le nombre de jeunes pris en charge par les Missions Locales était significativement plus élevé. Cette évolution, très importante, résulte du déploiement d'un nouveau système d'informations.

La mise en service de cette solution a été l'occasion pour les Missions Locales de disposer d'un nouvel indicateur permettant une identification des jeunes décrochés sur la base des informations transmises par le Système Interministériel d'Échange d'Informations (SIEI).

Cependant, cet indicateur concerne **uniquement** les dossiers des jeunes nouvellement repérés après livraison du nouveau système d'information.

Corollairement, le calcul relatif à la **durée de latence** se trouve impacté par les modifications mentionnées ci-dessus. En effet, cette donnée repose désormais sur les seuls dossiers nouvellement repérés.

Sources : Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA), 31.12.2016

#### 4% DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR UNE MISSION LOCALE AU COURS DE L'ANNÉE 2016 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SONT DÉCROCHEURS

Parmi les 135 097 jeunes âgés de 16 à 25 ans accompagnés par le réseau des Missions Locales de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2016, **5 445 sont repérés comme étant décrocheurs**. Ils représentent donc un peu plus de 4% du public pris en charge par les Missions Locales.

#### PROFIL DES JEUNES DÉCROCHEURS ACCOMPAGNÉS PAR UNE MISSION LOCALE

Les **hommes** sont globalement **majoritaires** : 55%. Ce taux atteint 61% en Savoie et 59% en Ardèche. À l'inverse, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes dans le Puy-de-Dôme et dans l'Allier (respectivement 50% et 49% de femmes).

51% sont **mineurs**, 48% sont âgés de 18 à 21 ans et seulement 1% ont entre 22 et 25 ans.

34% ont un **niveau VI et V bis** (sans diplôme), 41% un niveau V (CAP) et 25% un niveau IV (Baccalauréat).

Les **femmes** ont, en moyenne, un niveau de formation plus élevé que les hommes : 32% ont un niveau VI et V bis (-4 points par rapport aux hommes), 42% un niveau V (+2 points) et 26% un niveau IV (+2 points également).

Dans les quartiers prioritaires de la **politique de la ville** (QPV), les jeunes ont un niveau moins élevé en moyenne. La part de jeunes de niveau VI et V bis y est de 38%.

68% sont issus d'un établissement **d'enseignement technique** et seulement 28% d'un établissement d'enseignement général.

Pour 828 jeunes, nous disposons de précisions sur leur orientation professionnelle. Les principaux secteurs professionnels représentés sont :

- Commerce, vente et grande distribution (18% d'entre eux),
- Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation (16%),
- Construction, bâtiment et travaux publics (13%),
- Services à la personne et à la collectivité (11%).

## DES DISPARITÉS DÉPARTEMENTALES

Les effectifs les plus importants de jeunes décrocheurs suivis par une Mission Locale sont observés dans les départements du Rhône, de l'Isère, de la Loire et du Puy-de-Dôme.

Rapporté à l'ensemble des jeunes accompagnés, le poids des décrocheurs est plus élevé dans le Puy-de-Dôme, l'Allier, l'Ain et la Savoie.

À l'échelle de la région, 16% des jeunes décrocheurs sont issus d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Cette part atteint 28% dans le département du Rhône tandis que la Haute-Loire, le Cantal, l'Ardèche et la Haute-Savoie affichent des taux nettement plus faibles (entre 5% et 8%).

## UN TEMPS DE LATENCE MOYEN ENTRE LA SORTIE DE L'ÉCOLE ET L'ACCUEIL EN MISSION LOCALE DE 11,2 MOIS, VARIABLE SUIVANT LES NIVEAUX DE FORMATION ET LES TERRITOIRES

Comme précisé précédemment, le calcul du temps de latence, c'est-à-dire du temps constaté entre la sortie du système scolaire et l'arrivée en Mission Locale, a évolué. De fait, il est moins important que dans les études précédentes.

En 2016, le temps de latence moyen s'établit à 11,2 mois, tous niveaux confondus.

Il varie de 10,1 mois pour les jeunes de niveau VI et V bis, à 10,9 mois pour les jeunes de niveau V et 13,4 mois pour les sortants de niveau IV.

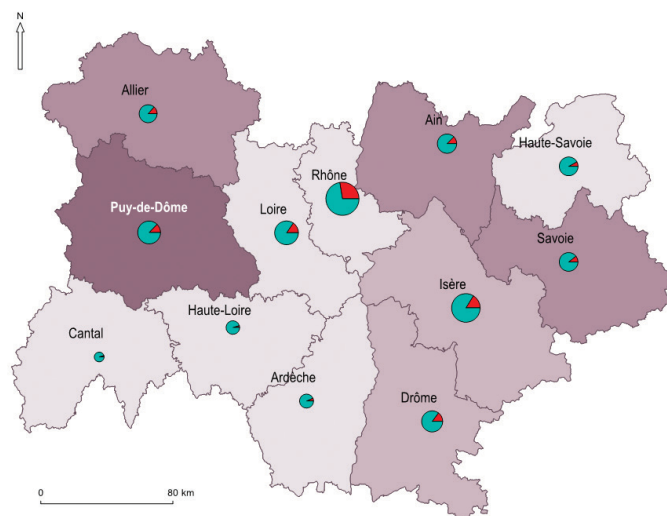
Les temps de latence sont plus élevés dans les départements de la Loire et du Cantal (respectivement 12,7 et 13,5 mois). À l'inverse, ils sont plus faibles en Haute-Loire (7,9 mois), en Haute-Savoie (8,7 mois) et en Ardèche (10 mois).

## DES SOLUTIONS DIVERSIFIÉES ET MULTIPLES AU COURS DE 2016

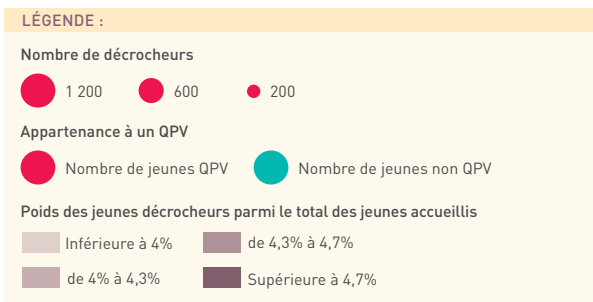
En moyenne, un jeune décrocheur accompagné par une Mission Locale a connu près de 3 situations différentes au cours de l'année 2016 :

- 36% des jeunes ont eu une ou plusieurs situations d'emploi (1,7 en moyenne). Parmi eux, seuls 15% ont occupé un emploi en CDI. 18% ont été en alternance.
- 34% ont connu une ou plusieurs situations de formation (1,3 en moyenne). Parmi eux, 43% ont été à nouveau scolarisés et 39% ont pu bénéficier d'une formation financée par le Conseil Régional.
- Enfin, la quasi-totalité de ces jeunes ont été demandeurs d'emploi (94%).

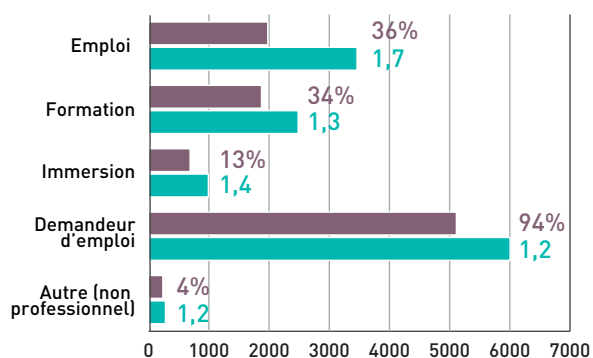
## > Jeunes décrocheurs suivis en Mission Locale en 2016, par département (effectifs et poids par rapport à l'ensemble des jeunes accueillis)



Sources : Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA), 31.12.2016



## > Solutions mises en œuvre pour les jeunes décrocheurs suivis en Mission Locale au cours de l'année 2016



Sources : Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA), 31.12.2016



# CARIF OREF

## Auvergne-Rhône-Alpes



**Directeur de publication :** Stéphanie PERNOD-BEAUDON - **Co-directeur de publication :** Didier GALLO • **Coordination et réalisation de la publication :** Claire LAMY • **En collaboration avec :** Boris FRANÇOIS (CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes), Vanessa BERTRAND, Sophie MINARD-VACELET, Émilie VILLARD et Marilyne SAUVIGNET (Région Auvergne-Rhône-Alpes), Françoise CHAPON, Adeline DELAY et Rémi NOIZIER (Rectorat de Clermont-Ferrand), Laura BROUSSE, Yves FLAMMIER, Danièle MACKOWIAK et Sylvie THÉVENARD (Rectorat de Lyon), Ellen THOMPSON, Jacques AIMARD, Françoise Dominique DANGOUMAU et Sébastien DOLL (Rectorat de Grenoble), Patrick LARRANDART (DRAAF), Xavier BERTHEAS et Benjamin ROZIER (Association des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes) • **Date de publication :** juin 2018